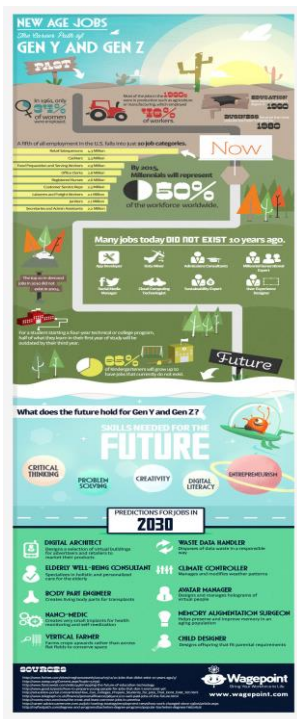


Blocs de compétences

Lille 7 juin 2016



CONFÉRENCE
DES
DIRECTEURS ET
DOYENS **STAPS**



Satya
Nadella



- 60% des métiers exercés dans 15 ans n'existent pas encore
- 10 emplois qui recrutent le plus n'existaient pas en 2004.

• *Etude Wagepoint 2015*

*De la génération X à la
génération Y*

*Soft skills = créativité, capacité à
résoudre des problèmes, adaptabilité
ou esprit entrepreneurial*

Rappel du contexte

- Blocs de compétences et parcours professionnel (loi du 05 mars 2014 sur la formation professionnelle)
- Concurrence historique et prégnante (J&S, CQP, organismes privés)
 - Blocs de compétences, conseil sectoriel, branches, groupe complémentarité des formations
 - Blocs de compétences et fiches RNCP
 - Travaux de Lyon et séminaires antérieurs.

Pourquoi une telle démarche ?

Lisibilité :

Employeurs

Organismes certificateurs

CPF : Compte personnel de formation

C3D : Volonté d'un cadrage national mais aussi spécificités des territoires

Offres universitaires et besoins du marché : quel apport / Plus-value pour les STAPS ?

Mise en synergie

- Blocs de compétences **et** pas de cadrage horaire spécifique, éléments de prérequis et positionnement sur la grille de qualification-
- Identification des interlocuteurs : Branches, acteurs locaux, CESER ?
- Fin du schéma FI FC mais FTLV
- Repenser ou réécrire en blocs nos maquettes
- Parcours individualisés, refonte des systèmes pédagogiques (inversé, à distance, massé ...)

Un bloc c'est quoi ?

- Une entité autonome éligible CPF, avec un titre signifiant s'intégrant dans une formation (RNCP)
- Validant des compétences en relation avec un référentiel métier (précisant donc les professions visées)
- Précisant les modules de formation qui le composent
- Précisant des compétences spécifiques, ce qui est évalué, comment
- Le nombre d'heures
- Situé dans une progression (niveau d'expertise) et précisant alors niveau base (niveau 3 bac plus 2), Niveau approfondi (niveau 2, licence), niveau expert (niv 1; master)

Ce qui n'est pas un bloc ...

- Un ensemble de cours (physio, + anatomie + neurosciences)
- Un ensemble d'UE dispersé dans différents niveaux
- Une intégration de domaine de compétences différents ou de blocs sans rapport direct:
 - Ex: si nous sommes sur compétence d'intervention en face à face (ce qui n'exclut pas la programmation), ou sur conception-gestion de projet ou sur pilotage et direction

Rappel du travail sur Lyon 1: ce qui a été fait dans tous les groupes

- Diagnostic - état des lieux de l'existant, de sa structuration par rapport aux secteurs socio-économiques et clarification des complémentarités et des recouvrements autour des 6 thématiques de travail :
 - Thématique 1: Enseignement-animation-sport éducatif
 - Thématique 2: Activités physiques et santé pour publics à besoins spécifiques et/ou en situation de handicap ; plus séniors
 - Thématique 3: Sports, entraînement, préparation physique et mentale
 - Thématique 4: Forme- coaching- entretien physique et santé pour jeunes adultes- adultes-
 - Thématique 5: Gestion et développement de structures et pratiques de loisir
 - Thématique 6: Commerce et commercialisation- événementiel ; tourisme
 - Thématique 7: Industrie articles de sport, Ergonomie des matériels et des matériaux

Ce qui n'a été fait que partiellement fait selon les groupes

- Cartographie des parcours de formation pour des étudiants et des professionnels (*reste à faire après les blocs*)
- Détermination de priorités de travail par rapport à des axes stratégiques (*reste à faire*)
- Conditions de mise en œuvre. (*Reste à faire*)
- La mise en place de réseaux par thématique de compétence (séminaire de Lille)

Ce qui a été fait pour le conseil sectoriel:

- Blocs de compétences gestion et développement de structures à un niveau base (niveau 3)
 - Cf doc excel et présentation conseil sectoriel 12 Avril 2016)

Résultats optimums attendus par groupe: un tableau par niveau (base, approfondi, expert)

thématique de compétence :			Niveau d'expertise:		
Blocs de compétences	Modules de formation	Compétences spécifiques	Capacités évaluées	Type de profession (lieux d'exercice)	Nombre d'heures moyennes

Organisation des groupes

Thématique et blocs	Documents ressources de travail	Lieu	animateur	rapporteur
T1: Sport éducatif et citoyen	CR Thématique 1 Lyon: réf compétences licence annexe 13, fiches RNCP	AMPHI 1	Michele Schwartz?	Hugues Rolan?
T2; APA-S	CR thémat 2 Lyon + séminaire juin 2015 et licence Annexe 13, fiches RNCP	SALLE 1	Xavier Devillard ?	Bernard Thon?
T3; T4 : Entraînement sportif	Travaux Toulon Juin 2015; travaux antérieurs, thémat 3, 4 Lyon, réf compétence licence, RNCP	SALLE 2	Arnaud Jaillet ?	Zouhal Hassane?
T3: Préparation physique	Travaux Lyon thématique 3. Fiches DU; référentiel lic et master eops	SALLE 3	Lionel Crognier?	Tarak Driss?
T6: Recherche, et conception	Travaux Lyon + séminaire juin 2015; référentiel licence et fiches	SALLE 4	Pierre Bavazzano?	Fabien Camporelli?

Organisation du travail: schéma général

- Matin 10h30- 12H30
 - Sérier la thématique pour préciser s’il y a lieu de **définir et de travailler des thématiques de compétences plus précises**
 - Faire le tour des documents ressources disponibles (fiches RNCP, autres référentiels de formation, CQP, Diplômes JS, fédéraux, exemples existants etc.)
 - Définir précisément les thématique au besoin (titre) et spécifier l’entrée choisie (ex: public, handicap, APS)
 - Définir la priorité de travail et organiser le travail (si nécessaire diviser le groupe)
 - Travail sur les blocs de compétences d’une thématiques à niveau base et définition des compétences spécifiques.
- Après-midi: 14h- 16h30
 - Finaliser les blocs de compétences d’une thématique (tableau complet)
 - Formuler les Blocs à niveau approfondi et expert
 - Si possible travailler sur les blocs d’une autre thématique si plusieurs envisagés

Propositions de problématique par groupe: souci opérationnalité et lisibilité

Thématique et blocs	Documents suppl	Questionnements pour préciser l’objet du travail	Reformulation au besoin
T1: sport éducatif et citoyen		Intégration-insertion par le sport? Pas la santé comme objet premier? Pas l’école? Entrée âge des publics? Entrée milieu social? Entrée discrimination	
T2; APA-S		Entrée handicap? Handicap mental et/ou psychosocial- Handicap moteur, sensoriel et/ou reconditionnement du blessé - Maladies chroniques - Vieillesse et pathologies associées - Santé en général?	
T3; T4 : entraînement sportif		Par APS, Par Public, par niveau d’entraînement? Etc.	
T3: préparation physique		Plus restreint à priori: entrée niveau du public encadré, entrée APS ou familles APS? Coaching ou pas.	
T6: recherche, et conception article de sport		Conception et développement ou commercialisation et vente?	